

L'RNAJOIE

N° 248 du
4 avril 1998
26^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editeur responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Elisabeth LACROIX, Marie-Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.



1973
1998



Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.



EDITORIAL.

En avril 1973 sortait le 1^{er} RNAJOIE de par la volonté de quelques uns. Vous en trouverez copie en annexe. Après 25 années, mois après mois il a fait son petit bonhomme de chemin, pas toujours parfait, parfois incomplet, mais de sa façon marquant la vie Ernageoise.

Grâce au soutien de l'ASBL ERNAGE ANIMATION et son aide financière, il a pu résister aux offres publicitaires et garder son indépendance.

L'équipe que vous pouvez rejoindre si tel est votre souhait, espère encore l'éditer dans les prochaines années, elle souhaite aussi et lance pour cela un appel à chacun pour plus de participation quant à son contenu. Pour rappel, ses colonnes sont ouvertes à tous.

Merci de votre soutien, de votre tolérance et à bientôt.

L'R(air)NA(nage)JOIE(dans la joie).



Un projet d'entraide à Ernage

Le conseil paroissial de notre village regroupe les bonnes volontés qui souhaitent participer activement à la vie de la paroisse et à ses différentes activités.

Cette assemblée libre permet à chacun de s'exprimer, de faire des suggestions, de proposer des projets qui font la richesse de telles rencontres et qui dynamisent notre communauté. Elle se déroule trois à quatre fois par an. Lors d'une d'entre elles nous avons réfléchi à une manière concrète de vivre la solidarité au quotidien au sein de notre village.

En effet notre société d'aujourd'hui a particulièrement besoin de chaleur, de solidarité d'entraide, de contacts vrais et plus particulièrement avec ceux que le chômage, la précarité, la maladie, le handicap, la vieillesse, la solitude laissent sur le bord du chemin. Nous croyons aussi qu'à Ernage des choses sont à faire. Quelques personnes se sont déjà réunies, et l'action a déjà démarré.

En effet après avoir passé de nombreuses années actives au sein de notre village, des Ernageois et Ernageoises se retrouvent en home coupés parfois de liens avec la communauté. D'autres ernageois leur ont rendus visite. Ce fut selon leurs témoignages une réelle joie pour ces personnes de pouvoir reparler de leur passé à Ernage et de prendre des nouvelles de ceux qu'ils

avaient connus . Nous nous sommes dis que nous pourrions refaire cela une à deux fois par an . Mais nous avons pensé aussi à d'autres idées : en voici quelques unes en vrac : rendre visite à des personnes âgées à domicile ou à des personnes plus jeunes qui sont momentanément bloquées chez elles par la maladie ou après une hospitalisation , rendre un petit service à quelqu'un moins valide , passer une heure ou deux près d'un enfant malade pour permettre à la maman de souffler un peu ou faire une course, organiser un co-voiturage vers Gembloux pour des courses ou un examen médical , etc ... et peut-être d'autres choses auxquelles nous n'avons pas pensé .

Nous souhaitons pour réaliser ce projet pouvoir compter sur l'aide bénévole d'habitants du village qui voudraient renforcer le petit groupe qui a démarré et qui souhaitent s'investir dans cette activité .

Il est important de dire que ceux qui décident de faire le pas, s'investiront en fonction de leurs disponibilités et de leurs envies. Si vous n'avez qu'une heure à consacrer de temps en temps , ce sera déjà très utile .

La mise sur pied de ce projet et son aboutissement concret dépendra de l'accueil qu'il rencontrera auprès des Ernageois . Merci d'avance de votre collaboration .

Si vous êtes intéressés, contactez

Mimi Van Oostenryck: 61.40.69

Hervé Vandeputte : 61.01.27

Raymond Decelle: 61.20.71

Philippe Bodart : 61.39.86



vie féminine

VIE FÉMININE

Un moment «théâtre» avec le secteur consommation de Vie Féminine, le mardi 21 avril à 14 h, salle St Roch à Loncée.

Les (im)patientes

Un spectacle drôle, court et plein d'humour sur le thème des soins de santé joué par 5 femmes de notre fédération.

Une occasion de se revoir entre sections voisines et d'échanger ses impressions.

PAF 100 Fr pour les membres

150 Fr pour les non membres

Vie Féminine Ernage



Résultats du tournoi de tennis

de table d'Ernage

75 Participants

27 heures de compétition

- de 13 ans non-classés

1. Michaël Saenen
2. Mathieu Michielsens
3. Julien Fontaine
4. Thomas Evrard

13/14 ans non-classés

1. Yanni Xanthoulis
2. Alexandre Legros
3. Frédéric Ledocq
4. Dimitri Collart

13/14 ans classés

1. Xavier Wathélet
2. Benoît Michielsens
3. Pierre Kalin
4. Grégory Poncelet

Non-classés

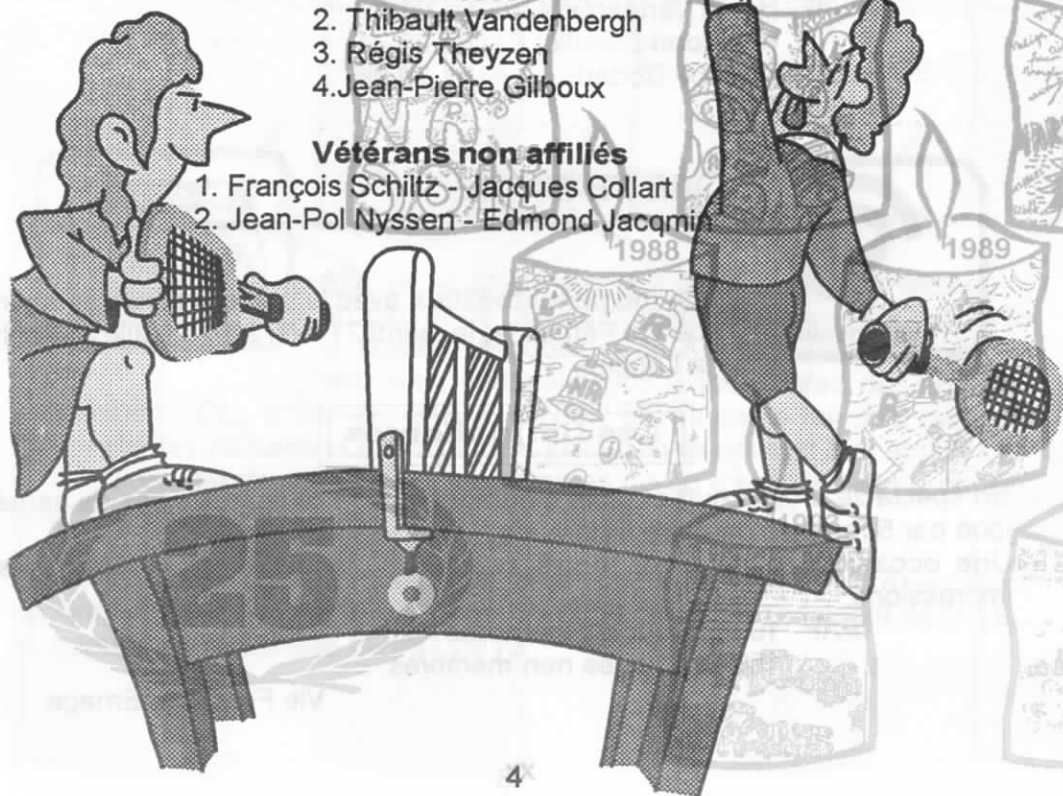
1. Julien Despontin
2. Olivier Schiltz
3. Robert Freson
4. Jean-Marc Delseth

Classés

1. Michaël Saintviteux
2. Thibault Vandenberghe
3. Régis Theyzen
4. Jean-Pierre Gilboux

Vétérans non affiliés

1. François Schiltz - Jacques Collart
2. Jean-Pol Nyssen - Edmond Jacquemin





PAROISSE SAINT BARTHELEMY

A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

Dimanche 5 avril à 10h45

MESSE DES RAMEAUX : Entrée du Christ à Jérusalem
Bénédiction des Rameaux

Eugénie et Adrien BOURGAUX-LORENT ø François JONCKERS et Germaine
GILLAIN ø Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART ø
Défunts des familles BASSINNE - MANDELAIRE - GRANDHENRY - PIREAUX

SEMAINE SAINTE (1)

*L'amour qu'il a distribué,
Le pardon qu'il a offert,
La liberté qu'il a éveillée,
La vie qu'il a révélée,
Tout ce qu'il a servi,
De la part de Dieu,
A ses frères et soeurs de la terre,
Germera et se déploiera
En arbre immense
Dans l'humaine famille !
Car l'action du Serviteur
A le pouvoir de fracturer
Même les lourdes pierres de la mort. (1) Jean-Luc DEPAIVE*

Jeudi Saint 9 avril à 19h30 - Célébration de la dernière Cène

Vendredi Saint 10 avril à 14h30 - Chemin de Croix
à 19h30 - Célébration de la Passion du Seigneur

Samedi Saint 11 avril à 20h30 - Veillée pascale
Fête de la Résurrection & Célébration

Dimanche 12 avril à 10h45 - Saint Jour de Pâques

Dimanche 19 avril à 10h45

Juliette DUJARDIN, Mathilde DUJARDIN et Gérard STOQUART ø Madeleine
MATHY ø François RAYMAKERS ø Andrée ROBERT ø Pour les défunts des
familles BIBEIRO DA SILVA

Dimanche 26 avril à 10h45

Léopold ARNOULD & Joséphine DAUSSOGNE, Pierre JACOBS et les défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT & Défunts des familles DEPIERREUX-THONON-RAYMAKERS-DESMET & Défunts des familles LABAR-MARCHAL

Vendredi 1er mai à 19 heures

Récitation du chapelet à l'église

Dimanche 3 mai à 10h45

Pour les jeunes qui font leur profession de foi, pour leurs familles, ainsi que pour les personnes qui les ont accompagnés tout au long de leur préparation.

Toute modification sera annoncée au cours de l'office du dimanche précédent. Pour rappel : il y a toujours, à l'école gardienne, une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : Tél. 60.15.65.

Le n° d'appel de Monsieur l'abbé Jacques VILLERS, Doyen de Gembloux est le 61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique : le 61.01.27.

Eugène DEHOUX.



DERNIERE MINUTE

Afin de se conformer aux Directives européennes et au décret de la Communauté française du 1/4/1998 en matière de subsides pour les activités culturelles et sportives, l'attention des responsables des sociétés

affiliées à l'ASBL ERNAGE ANIMATION est attirée par le fait qu'à partir de cette date, les factures et notes de frais justificatives devront être établies en EURO. Il en est de même pour les comptes de fin d'exercice et du budget pour l'exercice 1998/1999.

Ils peuvent pour plus d'information et de renseignement (parité, présentation, calculatrice de conversion, etc....) prendre contact avec le Président de l'ASBL au numéro de téléphone 081/61 26 73



Au revoir, Gabriel !

Rien qu'un prénom : Gabriel.

Archange d'ébène de la chorale Saint Barthélemy, sa voix de basse atteignait des profondeurs insoupçonnées.

Champion de pétanque, son coup d'oeil et son tir avisé ont fait trembler plus d'un cochonnet sur nos terres irrémédiablement battues.

Grand planteur de baobabs devant l'Eternel, il tentait d'acclimater le bois sacré de ses ancêtres aux latitudes capricieuses de ses amis « Toubab »*.

Déraciné depuis quelque huit années, il avait jeté l'ancre à Ernage, devenu son nouveau port d'attache, auquel venaient de temps en temps accoster ses proches, heureux de retrouver un époux, un père et un grand-père aux allures étonnamment fringantes.

Mais aujourd'hui le sourire de la Côte d'Ivoire renvoie à nouveau l'écho de son rire sonore, ce rire qui ne l'a jamais quitté, même quand il n'avait plus envie de rire.

Gabriel s'en retourne chez lui en ce début de printemps, les bagages chargés de bonheur et de nostalgie.

Il nous quitte à reculons afin de mieux accompagner le chant du départ, accrochant à son trousseau l'inséparable clé de fa qui lui ouvrira toutes grandes les portes d'Abidjan.

Et déjà se profilent sur nos partitions les premières notes blanches et noires d'un concert promenade... vers le Sud.

* Blancs

Francis FELIX,
au nom de la communauté ernageoise



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : rue Omer Piérard 124

En avril : les mardis 7 et 21 de 16 à 19 heures

En mai : les mardis 5 et 19 de 16 à 19 heures

IMPORTANT

ATTESTATION DE SOINS ET SOUCHE FISCALE

Le 1er février, la loi du 9 décembre 1997 est entrée en vigueur. Votée à l'initiative

du parlement fédéral, elle interdit aux dispensateurs de soins de détacher la souche fiscale de l'attestation de soins.

Le but du législateur est avant tout de lutter contre la fraude fiscale. Mais la souche fiscale constitue aussi pour le patient un reçu faisant preuve du paiement des honoraires et permettant, entre autres choses, de contrôler le respect des tarifs conventionnels. Trop souvent dans le passé, ce document n'était pas remis. La nouvelle loi renforce donc la sécurité juridique du patient, ce dont nous devons nous réjouir.

La mise en application concrète de la loi va dépendre de l'administration fiscale qui doit adapter l'arrêté ministériel déterminant le modèle et l'usage du reçu-attestation de soins. Entre-temps, pas d'inquiétude : la remise ou non de la souche fiscale au patient n'influence en rien le remboursement des soins par la mutualité.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE FAMILIALE OU D'UNE INFIRMIERE...

mais aussi d'autres prestataires tels que la garde malade, la garde d'enfants malades, l'assistante sociale, la pédicure, le bénévole ou si vous avez besoin d'autres services tels que la biotélévigilance, les repas à domicile ou du matériel sanitaire...

Le Service Libre des Aides Familiales, la Croix Jaune et Blanche et le Centre de Coordination (CSMD) ont créé 3 centres intégrés d'Aide et de Soins à domicile. (A.S.D.)

Pour les habitants des communes d'Andenne, Eghezée, Fernelmont, Gembloux, Gesves, La Bruyère, Ohey et Sombreffe, il faut former le n° de téléphone 081/513000 à Eghezée.

ELECTIONS MUTUALISTES DANS NOTRE REGION

En mai prochain, nos affiliés seront appelés aux urnes pour la deuxième fois. En effet, les premières élections mutualistes se sont déroulées en mai 1992. La loi du 08 août 90 prévoit des élections au suffrage universel tous les 6 ans. Vous aurez donc à désigner à nouveau vos représentants à l'Assemblée Générale de la Mutualité Chrétienne de Namur et ce, pour une durée de 6 ans.

La Mutualité Chrétienne de Namur ne se limite pas uniquement à l'application de la loi, mais souhaite vraiment donner de la voix à ses affiliés. Par la participation active de ceux-ci, elle souhaite développer son caractère actif et démocratique.

Le calendrier pour les mois d'avril et de mai est le suivant :

- | | |
|----------------|--|
| 18 avril : | Présentation de la liste des candidats |
| 8 mai : | Envoi du bulletin de vote |
| 18 au 31 mai : | Elections mutualistes. |

Eugène DEHOUX.